



**CTSD du jeudi 29 janvier 2016**



***Déclaration liminaire  
du SNES-FSU et du SNEP-FSU***

**LES EFFECTIFS**

Nous contestons les « repères » établis par le Rectorat de 28 élèves par classe en 6ème 5ème et 29 en 3ème 4ème et rappelons les mandats du SNES- FSU : 20 élèves en REP et 24 pour les autres niveaux. Au vu de la diversité des élèves l'enjeu d'une véritable réforme passe par des classes à effectifs réduits.

En 6ème, 23 collèges sur 36 ne respectent pas le seuil de 24 élèves par classe, il faut même noter 27,67 au collège Loubet, 28 au Grand Serre et 30,5 à La Chapelle en Vercors. Quand on sait l'hétérogénéité reconnue que représentent les élèves entrant en 6ème, ainsi que les mesures d'inclusion qui nécessitent des contrats chronophages pour les équipes éducatives, nous ne pouvons que dénoncer ce « repère » aberrant de 28 sur ce niveau.

En 5ème, 28 collèges sur 36 dépassent nos seuils. Citons de nouveau le Collège Loubet avec 28 élèves et celui de La Chapelle en Vercors avec 29.élèves.

En 4ème, 28 collèges sur 36 sont au dessus de nos seuils et le collège de Nyons atteint le nombre de 29,71 élèves . Nous vous rappelons que c'est le niveau le plus difficile car les élèves à cette période de l'adolescence sont démotivés par le système scolaire et ce ne sont pas les EPI à 29 et sans aucune concertation ni co-animation qui vont changer la donne !

En 3ème, 24 collèges sur 36 sont au dessus de nos seuils, dont deux au dessus de vos « repères » : Saint Jean en Royans avec un effectif de 29, 67 et Dieulefit à 29,50.

Alors qu'on se félicitait de l'entrée en REP de certains établissements drômois, même si c'était au détriment des autres départements de l'Académie qui, de leur côté, enregistraient parallèlement des fermetures de classes REP, travailler au-dessus de 20 élèves par classe ne répond pas aux attentes de nos collègues qui trouvent toujours très difficile de faire réussir des élèves en difficulté dans des classes à plus de 20 élèves.

Que penser d'un établissement en REP+, le collège Jaume à Pierrelatte, à 24 élèves par classe en 6ème !

De même pour le niveau 6ème :24, 86 à Europa Montélimar, 25 à Saint Rambert d'Albon et à Jean Zay et 24,83 à Marcel Pagnol . Cela continuera à mettre en difficulté collègues et élèves, pourtant maintenant dans le dispositif REP.

En 5ème 24,43 à Lapassat à Romans et plus de 24 à Jean Zay, Pagnol et Paul Valéry.

En 4ème : 25 à Europa, 24,75 à Saint Rambert, 23,60 à Jean Zay.

En 3ème:24,80 à Jean Zay et 23 à Pagnol.

Pourquoi ne pas donner les mêmes conditions de travail à tous les collèges REP comme les effectifs à peu près cohérents, cette année, du Collège de Triboulet ?

**LA DOTATION**

**LES COLLEGES**

Les moyens, le nombre de divisions et une stabilisation des effectifs (- 84 élèves) ne constituent que de l'affichage. Là n'est pas le problème car c'est tout ce qui n'est pas fléché dans cette contre-réforme qui dégraderait véritablement notre métier. En effet, les nombreuses concertations pour décider des suites du programme 6ème et pour le suivi des élèves avec les collègues du premier degré, ainsi que, entre autres, la mise en place des EPI, ne sont aucunement intégrés. En revanche, il est déjà évident que le temps de présence des collègues dans les établissements ne pourrait être que fortement dégradé par ces alourdissements.

De plus, malgré l'imprécision de la colonne dédiée aux heures « politique établissement » (pas de

séparation entre dotation horaire supplémentaire, heures politique établissement et heures bilangue), il est clair que cette marge ne permet pas de constituer des groupes de LV et de sciences ni de dédoubler les EPI et AP.

Le pourcentage HS n'est pas exploitable puisque la base de calcul, que nous contestons si elle n'a pas changée, n'est pas indiquée. À ces heures, il convient d'ajouter les IMP, en augmentation d'environ 20% par rapport à l'an passé, que nous considérons comme une forme d'HS masquées puisqu'elles rémunèrent par l'indemnitaire d'anciennes heures statutaires. Ce taux demeure donc trop important.

En donnant davantage d'autonomie aux établissements, l'administration pousse à l'opacité des horaires dus aux élèves, voire à la déréglementation des grilles horaires et donc du caractère nationale de l'éducation. Ainsi, dans un collège de Montélimar, un chef d'établissement annonce déjà que l'AP en 5ème sera de 1h sur 27 semaines. Il y a là un double effet de déréglementation : annualisation des services et horaire des élèves inférieur à ce que préconisent les textes (0,75 au lieu de 1h).

Pour les SEGPA, nous ne pouvons que déplorer le regroupement des élèves de 6ème et 5ème à Nyons. Cette aberration pédagogique, qui existait déjà auparavant, est d'autant plus le signe d'une pure gestion comptable que cette rentrée verra la mise en place des nouveaux cycles et mettra donc ces élèves en porte-à-faux alors même qu'ils sont déjà en grande difficulté.

## **LES LYCEES**

En préambule, nous rappelons que le Ministère de l'Education Nationale fait preuve d'une telle mauvaise foi pour minimiser, voire biaiser le bilan de la réforme Chatel que l'Intersyndicale a décidé de suspendre sa participation, à partir du 25 janvier, aux discussions ouvertes sur la réforme du lycée en l'attente de réponses précises sur le devenir de ces discussions. En effet ce bilan ferait apparaître l'inefficacité et la nocivité des dispositifs que l'on veut maintenant appliquer au collège.

Pour l'académie de Grenoble, le Rectrice a annoncé une évolution de la dotation de 90 ETP supplémentaires pour les lycées et de + 5 ETP dans la voie professionnelle afin de répondre à la hausse démographique (+1588 élèves dans les lycées ; + 142 pour les lycées professionnels) et mettre en œuvre l'évolution de la carte des formations. Ces moyens étant largement insuffisants, ce sont les effectifs par classe qui vont continuer à exploser à la rentrée prochaine puisque la base demeure 35 élèves par classe. À cela s'ajoute un taux d'HSA toujours aussi lourd puisque de 10,08%

Au final, les 170 ETP créés dépassent l'enveloppe octroyée par le Ministère. Même avec la suppression de 10 ETP en SEGPA, ce sont les moyens en remplacement (TZR) qui vont encore connaître un coup de rabot avec 20 ETP en moins.

Le compte n'y est donc pas, les conditions de travail des personnels vont encore se dégrader, tout comme les conditions d'étude de tous les élèves.

## **REVENDEICATIONS**

Parce que l'Éducation doit rester Nationale et doit mettre en place une réelle démocratisation de l'école de la République, où chaque élève, jusqu'à ses 18 ans, est accompagné vers la réussite en fonction de ses ambitions et non de son origine sociale ou géographique, le SNES-FSU et le SNEP-FSU s'opposent toujours et encore à cette réforme du collège 2016 et demandent :

- des maxima à 24 élèves par division et 20 en REP pour les collèges,
- le respect de grilles horaires nationales,
- des programmes par niveau pour éviter les discussions chronophages et inopérantes avec le premier degré,
- le retour aux horaires de latin clairement définis et aux dispositifs bilangues et euro pour éviter la privatisation de ces enseignements,
- une LV2 avec des horaires pédagogiques efficaces et non des effets d'annonce,
- un taux d'HSA réellement limité à 5 % de la DGH pour permettre la fluidité des services,
- un bilan des dispositifs de la réforme Chatel pour ne pas refaire les mêmes erreurs au collège et repenser les trois voies du lycée.